Campagne en faveur du Droit à la Santé au Bénin : Amnesty International Benin met les bouchées doubles

Dans le cadre de sa campagne visant à promouvoir le droit à la santé au Bénin, Amnesty International organise un atelier de présentation et d'implication des parties prenantes de la société civile à Grand Popo, du 22 au 24 mai 2024. Cette rencontre réunit des acteurs divers, dont des membres de la société civile, des journalistes, des médecins, des blogueurs et des activistes. L\\\'objectif est de définir, en collaboration avec ces participants, les aspects prioritaires de la campagne et de proposer des stratégies pour assurer son efficacité.

Les participants en salle

Dieu Donné Dagbeto, Directeur Exécutif d'Amnesty International Bénin, a ouvert l'atelier en soulignant l'engagement de l\\\'organisation envers les droits humains. Il a accueilli les participants en déclarant : « Depuis l\\\'année dernière, nous avons commandité une étude dont les conclusions vous seront présentées. Le secrétariat national a décidé de poursuivre ce travail avec vous. Parce que nous n'allons pas inventer la roue. Nous savons que beaucoup d\\\'organisations travaillent déjà sur la question. Nous avons des acquis. »

Le Directeur Exécutif a précisé que l'atelier de trois jours serait consacré à la réflexion, aux propositions et à la construction de solutions. « Nous espérons que les conclusions de cet atelier permettront de surmonter les obstacles actuels et d\\\'améliorer le droit à la santé au Bénin », a-t-il ajouté.

Cérémonie inaugurale de l\\\’atelier

Dans son allocution d’ouverture officielle de l’atelier, Dr Crespin Soglohoun, représentant l’Autorité de Régulation du secteur de la Santé, a rappelé l\\\’importance du droit à la santé. « La santé est un droit fondamental inaliénable de chaque être humain. Un droit qui est consacré dans de nombreux traités internationaux, y compris la Déclaration universelle des droits de l’Homme. » Il a encouragé les participants à partager leurs connaissances et à s\\\’engager activement dans les discussions. « Nous croyons fermement que chaque individu, quelle que soit sa situation économique, a le droit d’accéder à des soins de santé de qualité sans discrimination ni exclusion », a-t-il conclu.

Plusieurs présentations sont au menu de cette rencontre, notamment l’étude sur le droit à la santé en milieu urbain et périurbain en 2023 et le dispositif de sécurité des patients dans les établissements de santé. Les objectifs et les grandes lignes de la campagne ont également été présentés. Les participants, à travers des travaux de groupe, contribuent activement à la conception des outils et techniques nécessaires pour réussir cette campagne, qui sera déployée de manière physique, digitale et sur les médias.

Cet atelier plante le décor pour la campagne d\\\’Amnesty International Bénin en faveur du droit à la santé au Bénin. Cette campagne permettra de sensibiliser le public et de conduire un plaidoyer institutionnel afin de garantir un accès équitable à des soins de santé de qualité pour tous les Béninois.

Megan Valère SOSSOU